

TEMPS PROBABLE :
REGION PARISIENNE. — Temps plus doux, couvert et assez brumeux. Un peu de pluie ou de bruine. Vent faible tournant à sud-ouest. Nuit : 3°, jour : 12°.
EN FRANCE. — Météo Nord : même temps que sur la région parisienne. Météo Sud : assez beau. Relais éclaircies, surtout dans le Sud-Est et le Sud, où va cesser le mistral.
SUD-EST. — Lever, 6 h. 32 ; coucher, 6 h. 37. NUIT : 10° ; jour, 19° ; pleine lune le 29.

Le Petit Parisien

25 cent. LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DU MONDE ENTIER 8 ***

85^e ANNÉE. — N° 19.000
MARDI
28
OCTOBRE 1930
Sainte Simone

AUX PAYS TORRIDES DES PÊCHEURS DE PERLES

Aux îles Farsans

La rencontre qu'y fait Albert Londres d'une épreuve humaine, atteinte de cécité et de surdité, deux des maladies professionnelles qui guettent les pêcheurs de perles après une courte carrière

Ya Mal ! voguons vers les îles Farsans !
C'est le mois du maïs (juin) ; le mois est bon pour nos affaires. La saison de la pêche aux perles est entre le signe du Taureau et la moitié du signe de la Balance. C'est-à-dire de mars à septembre. Mais les signes du Cancer, du Lion et de la Vierge : juin, juillet, août, sont les seuls qui payent : plus de coups de vent, mer étale. Que ne pêchent-ils, les malheureux, sous le signe du Capricorne ? Les hivernants, au lieu de se rendre à Nice, pourraient venir leur jeter des sous, histoire de voir s'ils savent vraiment plonger ; mais le grand organisateur n'a pas voulu cela. Respect à la souffrance ! Qu'ils travaillent en paix, le soleil armé jusqu'à la gorge saura faire le vide autour de leurs bancs, de leurs bancs où ils finissent par s'asseoir, sourds, aveugles, phthisiques, cardiaques et teigneux.

Ils n'étaient point quatre, mais onze, retour de la mère des villes (la Mecque) et tous du village



de Séguid, dans les Farsans. Cinq autres étaient venus sur ce sambock pour les ramener dans leur pays. Tous des hommes qui ne vivaient pas longtemps. On était parti autour de midi, moment où, chaque jour, une brise, qui mène ici une vie régulière, s'empare de ces parages jusqu'à l'heure du moghebreh.

Un sambock est un bateau pansu, une espèce de poid lourd, spécialement construit pour glisser sur les parties de la mer non encore bitumées. On y est donc assez cahoté. Mais laissons ce pêcheur de perles à sa honteuse indisposition... Un pêcheur de perles ! Neptune, où allons-nous ? L'un des cinq était un Somali français, enfant de Djibouti. Il vint s'asseoir sur la partie pontée où nous étions assis et nous dit sans aucune préparation : « Je le vends du vermicelle. » — Ils mangent donc du bouillon ?

— Quand ils pêchent, ils ne se nourrissent que de vermicelle. Lui ne plongeait plus. Il nous signifiait d'un clin d'œil qu'il était plus malin que tous ceux-là. Enfant, alors que Djibouti était encore un marché de perles, il avait vu la folie. L'expression arabe qui venait d'employer ne pouvait plus nettement se traduire que par ces trois mots : « Je le vends du vermicelle. »

— Ils mangent donc du bouillon ? — Quand ils pêchent, ils ne se nourrissent que de vermicelle. Lui ne plongeait plus. Il nous signifiait d'un clin d'œil qu'il était plus malin que tous ceux-là. Enfant, alors que Djibouti était encore un marché de perles, il avait vu la folie. L'expression arabe qui venait d'employer ne pouvait plus nettement se traduire que par ces trois mots : « Je le vends du vermicelle. »

— Ils mangent donc du bouillon ? — Quand ils pêchent, ils ne se nourrissent que de vermicelle. Lui ne plongeait plus. Il nous signifiait d'un clin d'œil qu'il était plus malin que tous ceux-là. Enfant, alors que Djibouti était encore un marché de perles, il avait vu la folie. L'expression arabe qui venait d'employer ne pouvait plus nettement se traduire que par ces trois mots : « Je le vends du vermicelle. »

— Ils mangent donc du bouillon ? — Quand ils pêchent, ils ne se nourrissent que de vermicelle. Lui ne plongeait plus. Il nous signifiait d'un clin d'œil qu'il était plus malin que tous ceux-là. Enfant, alors que Djibouti était encore un marché de perles, il avait vu la folie. L'expression arabe qui venait d'employer ne pouvait plus nettement se traduire que par ces trois mots : « Je le vends du vermicelle. »



UN SAMBOCK EN MER

provoque des cloques. L'endroit qu'il a touché enfle ainsi que sous un coup de courbache.

— Et les requins ? — Quand on les voit venir, on fait : hou ! hou ! hou ! Ils ont peur et s'en vont !

Les laches ! L'agent général de vermicelle pour les îles Farsans appela l'un des passagers, un jeune Arabe. Le garçon s'approcha ; son père n'avait pas su faire : hou ! hou ! Un requin lui avait pris une jambe. Quand les tireurs le remontrèrent, un second requin suivait, accroché à l'autre pied. C'était du côté Afrique, entre Massouah et Port-Soudan, sur les bancs de Bahr-Agiem, les meilleurs du haut en bas de la mer Rouge.

Le fils était plongeur aussi. Il était même d'autorité. Son père, déjà sourd, pouvait plonger à vingt brasses et demeurer deux minutes et demie sous l'eau. Il avait la résistance d'un copier de lettres. Plus la presse serre, plus le résultat est beau. C'était donc

Mlle Raymond Lefèvre avocate est lauréate du « Jasmin d'argent »



Mlle Raymond Lefèvre est la lauréate du « Jasmin d'argent », le prix de poésie décerné, ainsi que nous le disions hier, par une société littéraire d'Agde. Son poème : *Volupté de souffrir*, a rallié tous les suffrages.

La lauréate, dont on connaissait déjà le talent d'avocate — elle plaide, notamment, en 1928, pour Noël, qui tira des coups de revolver sur le président de la cour des pensions, — a obtenu aussi la « Rose d'or » de Touraine. Dans l'appartement qu'elle partage avec sa mère, 123, rue de Rennes, elle achève un roman et en « pense » plusieurs autres.

Une jeune fille de 25 ans nommée directrice de prison

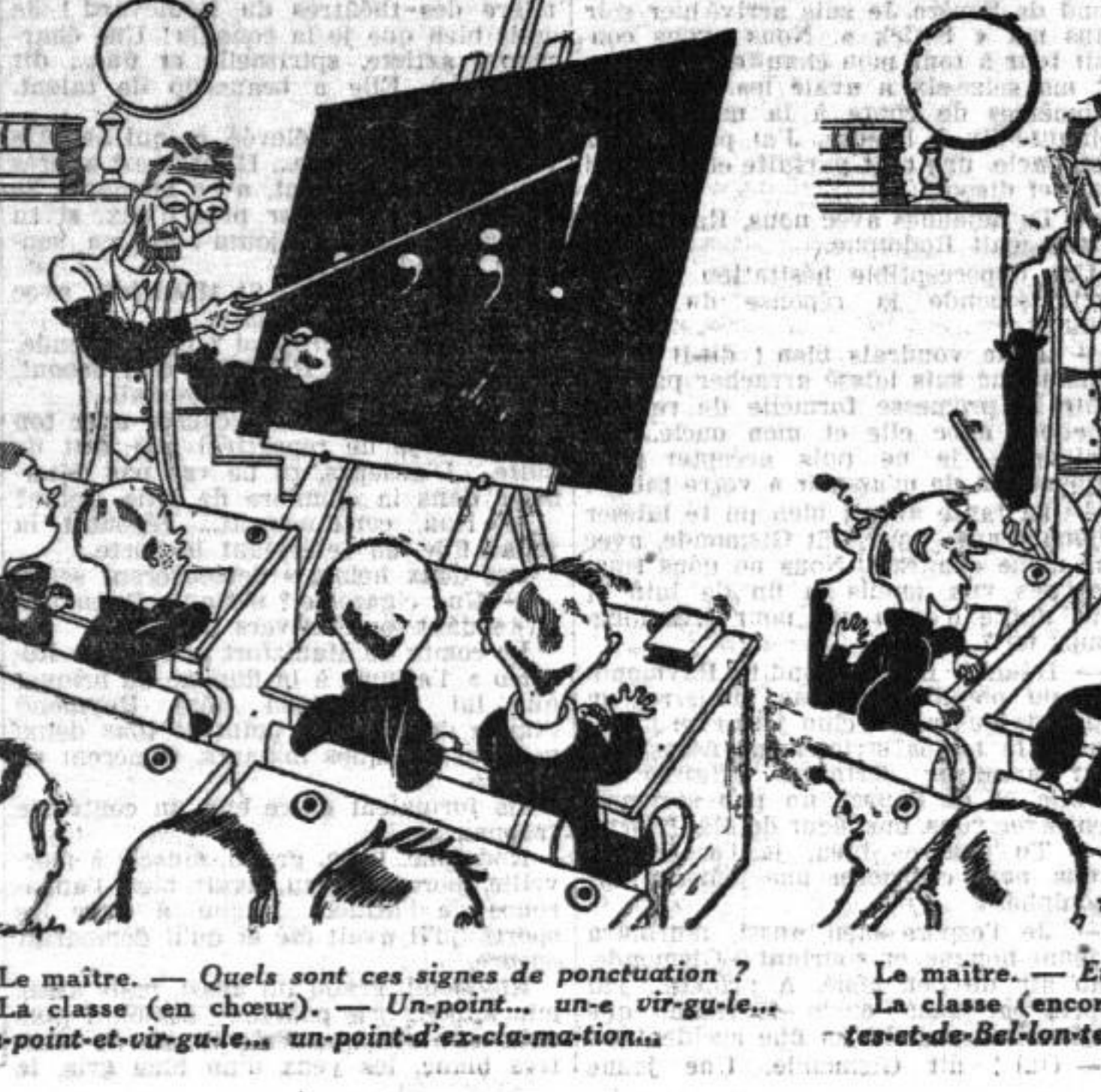
Belgrade, 27 octobre (dép. Petit Paris). Un décret royal nomme au poste de directrice de la prison centrale de Pojarevici Mlle Angèle Jovanovic, docteur en droit.

Angèle Jovanovic, âgée seulement de vingt-cinq ans, est la première femme nommée à un poste semblable en Yougoslavie et sa nomination est l'objet de multiples commentaires.

Le directeur des contributions indirectes de l'Eure tué par une auto

Evreux, 27 octobre (dép. P. Parisien). Dans la nuit de dimanche à lundi, M. Mouly, cinquante-deux ans, père de trois enfants, directeur des contributions indirectes de l'Eure, qui venait de la gare, descendant à pied le boulevard Gambetta, à Evreux, a été renversé par une automobile. M. Mouly qui a eu le crâne fracturé, a succombé.

LA LEÇON DE GRAMMAIRE EN 1930, 31, 32, 33 ET QUELQUES AUTRES ANNÉES ENCORE...



Le maître. — Quels sont ces signes de ponctuation ? La classe (en chœur). — Un point... une virgule... un point-et-virgule... un point-d'exclamation... Le maître. — Et celui-ci ? La classe (encore plus en chœur). — L'a-vi-on-de-Cos-tes-et-de-Bel-lonte...

LA RENTRÉE DU PARLEMENT BRITANNIQUE

UN ACCORD ENTRE M. MACDONALD ET M. LLOYD GEORGE

Le cabinet présenterait un projet de réforme électorale instituant le vote alternatif

Londres, 27 octobre (dép. P. Parisien). Une nouvelle session parlementaire s'ouvrira demain à Westminster. L'événement se distingue d'une simple reprise des travaux par la cérémonie du discours du trône, qui équivaut à la déclaration ministérielle de tout nouveau cabinet en France.

Ce discours, que le roi George V lira solennellement à la Chambre des lords devant les deux Assemblées réunies, sera suivi d'un débat de politique générale et d'un scrutin sur l'amendement que l'opposition proposera d'apporter au texte gouvernemental de l'« adresse en réponse à la gracieuse allocution de Sa Majesté ».

Sur ce que contiendra le discours du trône, arrêté la semaine dernière par le cabinet, on a déjà des informations assez précises.

Parmi les principales mesures dont le gouvernement annoncera le dépôt devant les Communes figurent les projets suivants : extension de la limite de l'âge scolaire de quatorze à quinze ans, réorganisation agraire, abrogation du bill des trad-unionis voté en 1927, création d'un conseil des consommateurs, etc.

Le Labour Party les a réclamés et le gouvernement y a souscrit. Mais voici qu'on fait prévoir qu'à la suite d'un accord intervenu entre M. Macdonald et M. Lloyd George, le cabinet aurait accepté de soumettre au Parlement un projet de réforme électorale.

Le projet n'aurait pas encore pris forme définitive, mais on croit savoir que la réforme consisterait dans l'adoption du système dit du vote alternatif.

On sait de quoi il s'agit : chaque électeur aurait le droit de voter pour deux candidats, et sa voix serait attribuée, d'après les résultats numériques du scrutin, à celui des deux candidats auquel elle apporterait le plus grand avantage sur le troisième candidat.

Cette conception, travailliste serait la contre-partie d'un appui libéral pour l'exécution d'une politique de chômage à laquelle M. Lloyd George aurait donné son adhésion.

Pour les libéraux, la réforme est de la plus haute importance. Le problème qui domine toutes leurs préoccupations est, en effet, d'ordre arithmétique. En 1929, ils obtinrent, en chiffres ronds, cinq millions de suffrages contre huit millions à chacun de leurs deux adversaires, soit 1/4 des votants, et ils n'eurent aux Communes que 59 sièges sur 615, soit moins d'un dixième.

Vendredi dernier encore, M. Lloyd George se plaignait amèrement à Temby, dans le Pays de Galles, d'avoir été frustré de 80 mandats, et il témoignait, par la véhémence de sa requête, qu'il considérait la réforme électorale comme une question de vie ou de mort pour son parti.

(La suite à la troisième page.)

LA RÉVOLUTION BRÉSILIENNE

Le D^r Vargas va assumer la charge de la présidence

Londres, 27 octobre (dép. P. Parisien). Suivant un message Reuter de Rio de Janeiro, le D^r Vargas, commandant de l'armée insurrectionnelle du sud, qui a été invité par la junte à prendre la présidence de la République, est attendu à Rio de Janeiro dès ce soir. On présume qu'il entrera en fonctions dès son arrivée. Si, comme on a des raisons de le supposer, le général Tavora, commandant de l'armée du nord, se rallie à cette nomination, l'union se trouvera ainsi définitivement établie entre les trois groupes, dont on pouvait craindre l'entrée en conflit. Le gouvernement brésilien a ré-



Le général de Moura, qui vient d'être nommé gouverneur de São Paulo

téré aujourd'hui sa résolution de respecter toutes les obligations internationales du Brésil et a déclaré que, sa mission patriotique accomplie et la paix restaurée à l'intérieur du pays, il céderait le pouvoir aux représentants régulièrement élus de la nation.

L'ex-vice-président, M. Mello Vianna, qui, après avoir été arrêté, avait été remis en liberté, a été de nouveau incarcéré. Il sera probablement condamné à l'exil.

Quant à l'ancien président, M. Washington Luis, un journal de Rio de Janeiro, *A Patria*, annonce qu'il est déjà en route pour l'Europe.

(La suite à la troisième page.)

LE LAIT A 1 FR. 80 LE LITRE

La Fédération des coopératives et syndicats laitiers fait savoir qu'elle a décidé que le prix de vente du lait au détail serait porté de 1 fr. 60 à 1 fr. 80 le litre, à partir du 1^{er} novembre 1930. La Fédération ajoute que des conditions atmosphériques favorables lui ont permis de retarder d'un mois l'application du prix d'hiver — qui avait été envisagé dès le 1^{er} octobre — et de le fixer à 1 fr. 80 au lieu de 1 fr. 90.

Le temps se remet à la pluie

Le temps, hier matin, était clair et frais, à la suite d'une nuit sans nuages, et le soleil brillait. On eût pu croire à l'arrivée des premiers froids. Mais, dès le début de l'après-midi, le ciel se couvrit peu à peu de nuages et la température s'adoucit.

Le vent, qui soufflait du nord-ouest, dit l'O. N. M., tourne actuellement au sud-ouest. De la provenience ces nuages qui sont venus voiler le ciel et nous pressent le retour de la pluie. Nous prévoyons pour mardi un temps couvert et pluvieux, avec de rares éclaircies et une légère hausse de la température.

M. SERGENT NOMMÉ DIRECTEUR DES SERVICES PÉNITENTIAIRES

On sait qu'une loi du 10 août 1930, tendant à réorganiser l'administration judiciaire, autorise la création d'un emploi de directeur à l'administration centrale du ministère de la Justice (2^e section), services pénitentiaires.

Par application de cette loi, le garde des Sceaux vient de prendre un décret nommant M. Louis Sergent, sous-directeur aux affaires criminelles, au ministère de la Justice, directeur de l'administration pénitentiaire.

Coup de feu sur un express

Mulhouse, 27 octobre (dép. P. Parisien). Un coup de feu a été tiré sur l'express 16 Amsterdam-Bâle, entre les stations de Haasheim et Sierentz. La balle a traversé et brisé la vitre de la locomotive ; elle a froissé le mécanicien à la tempe, le blessant légèrement. C'est la troisième fois qu'à peu près au même endroit on tire sur le train.

Le milliardaire Payne Whitney vient de mourir

Londres, 27 octobre (dép. Petit Parisien). Un message Reuter de New-York annonce la mort, survenue aujourd'hui, du banquier et sportsman milliardaire Payne Whitney, un des directeurs de la Guaranty Trust Co.

Le défunt, dont la fortune est considérable (il avait hérité de son père 200 millions de dollars) laisse une veuve — fille de feu Cornelius Vanderbilt, archi-millionnaire elle-même — ainsi qu'un fils et deux filles.

M. Whitney n'avait que cinquante-huit ans. Sa mort est due aux suites d'une pneumonie aiguë.

Une grave affaire en Egypte de fabrication de faux titres

Le Caire, 27 octobre (dép. Times). La police égyptienne enquête sur une affaire relative à la fabrication en Egypte d'un grand nombre de fausses actions du Crédit Foncier et de la United Debt jusqu'à concurrence d'une somme de plus de 11 millions de francs.

Un employé de la Banque Ottomane au Caire a été arrêté près de Pontre-moli. On dit qu'il était en possession d'une somme de 310.000 francs dont il ne pouvait indiquer la provenance. Il a commencé à avouer qu'avant d'être à la Banque Ottomane au Caire pendant vingt-sept ans, il avait eu à acquiescer des actions, ce qu'il avait permis de substituer de fausses actions aux actions originales. Il aurait agi de la sorte durant de nombreuses années. Son frère a été arrêté au Caire, sous l'accusation de fausses actions, sont très habilement imitées et la police essaie de découvrir où elles ont été fabriquées. On croit que c'est en Italie.

Quatre banques en ont découvert chez elles et la Banque Ottomane a subi de lourdes pertes.

UN DISCOURS DE M. MUSSOLINI AUX FÉDÉRATIONS FASCISTES

Le duc exprime sa confiance dans l'avenir du fascisme « universel »

Rome, 27 octobre (d. Petit Parisien). Ce matin, dans la grande salle de la Victoire du palais de Venise, M. Mussolini a prononcé devant les membres du directoire national du parti fasciste, les secrétaires des fédérations provinciales et le grand conseil fasciste, c'est-à-dire devant environ huit cents dirigeants de la nation, un grand discours.

Le chef du gouvernement s'est étendu, tout d'abord sur les conditions dans lesquelles se trouvait l'Italie à la veille de la marche sur Rome et qui provoquèrent l'avènement du fascisme au pouvoir.

Il a rappelé son discours du 16 novembre 1922, qui fixait déjà les positions respectives entre le nouveau parti, ceux qui renonçaient à la lutte, et ceux qui se résignaient au fait accompli. La création de la milice volontaire et du grand conseil fasciste constituait déjà une ligne de démarcation entre le vieux monde et le nouveau monde fasciste.

Le duc a fait ressortir que, contrairement aux prévisions des milieux hostiles au régime fasciste, celui-ci, pendant les huit dernières années, loin d'atténuer la pression exercée au début à l'égard de ses ennemis, n'a fait que devenir de plus en plus intransigeant.

Si, a-t-il dit, en 1922, la révolution a égaré ses adversaires, aujourd'hui elle les cloue tranquillement au mur et les y clouera à l'avenir, ce qui veut dire qu'aujourd'hui elle est plus forte qu'alors. Que ceux qui estiment qu'il ne peut y avoir de révolution sans pelotons d'exécution en prennent acte.

Ces déclarations du duc, en ce qui concerne la politique intérieure, constituent un démenti net aux bruits que certains journaux du régime avaient répandus ces jours derniers, suivant lesquels le gouvernement fasciste adopterait une attitude plus conciliante envers les millions de citoyens qui ne sont pas inscrits au parti, afin de faciliter la cohésion entre la grande masse de la population et celle qui représente l'élite du régime.

(La suite à la troisième page.)

COSTES ET BELLONTE AU CERCLE MILITAIRE

Ils ont déjeuné, hier, chez M. Louis Blériot, le vainqueur de la Manche

Après un dimanche dédié au repos, Costes et Bellonte ont repris hier le cours de leur vie officielle.

At midi, ils déjeunèrent chez M. Louis Blériot.

Mmes Costes et Bellonte assistaient à ce repas, ainsi que de nombreuses personnalités, parmi lesquelles MM. Paul Doumer, président du Sénat ; Laurent Eynac, J.-L. Dumesnil, Paul Painlevé, ancien président du Conseil ; Norman Armour, chargé d'affaires.

Elle devait vendre le fonds et en attendait 100.000 francs. Par téléphone, on lui en offrit les 11 francs, 60.000 francs comptant et le reste à payer plus tard. Elle crut entendre, elle si peu préparée aux affaires, quelle n'obtiendrait que 60.000 francs. C'était la ruine...

— Ah ! Si j'avais mieux entendu !... murmure-t-elle. Mais je n'ai pas compris...

Ses mains se crispent devant elle, sur le rebord de chène. Une détresse inexprimable demeure dans son regard. Il faut que le président Bacquart lui arrache mot après mot quelques explications. Mais elle ne peut pas.

— Indiquez, madame, à Messieurs les jurés, les raisons qui vous ont amenée à ce quadruple meurtre.

— La fatigue, les ennuis d'argent, la maladie du petit...

Son fils, René, atteint d'une tumeur au genou, risquait en effet de devenir infirme. Et l'idée fixe de la mort, de la délivrance qui hantait son cerveau prit corps brusquement. Au lieu d'envoyer Francine et Bernadette se coucher au premier étage, elle leur annonça que, cette nuit, elles dormiraient au rez-de-chaus-sée avec leur frère. Les deux fillettes s'installèrent là, sur un matelas, puis, sans se déshabiller, s'assoupirent en attendant leur mère. Alors elle caïfeutra avec un drap la porte qui va de la cuisine à la salle à manger et ouvrit toute grande l'autre porte, celle de la chambre de René. Puis elle arracha le robinet du gaz, s'assit tout à côté et attendit...

Lorsque l'on arriva, le matin suivant, il fallut enfoncer la porte. On trouva le cadavre de Bernadette sur le plancher. Francine était morte sur le matelas et René dans son lit. A l'étage supérieur, M. Cella avait roulé de son lit et gisait, lui aussi, sans vie sur le plancher. L'accusée avoua :

— Je n'avais pas pensé à lui. Je ne croyais pas qu'il mourrait !

Mais quel mystère, quelle anomalie ! Elle seule a survécu et le président s'en étonne.

— Vous êtes restée, madame, neuf heures dans cette cuisine pleine de gaz. On a retrouvé vos enfants déjà froids. Comment se fait-il que vous ayez résisté ? N'avez-vous pas été dans la maison ? N'êtes-vous pas sortie ?

Elle fait signe que non. D'autres questions lui sont encore posées : comment se fait-il, notamment, que les fillettes ne se soient pas déshabillées ?

Elle ne sait pas. Elle murmure : — Elles m'attendaient... On devine : — Je regrette la mort de mes petits enfants... Et de quel ? De quel ? De quel ?

Marie Cella avait à répondre de la mort de ses trois enfants et de son mari

ELLE A ETE ACQUITTEE



Mme Cella

Encore une de ces malheureuses qui, traquée par une peur de vivre insurmontable, a voulu mourir avec sa famille. Mais elle a survécu, on le sait, à son mari et à ses trois enfants. La voici qui répond de ce quadruple meurtre devant les jurés. Marie Cella est une femme jeune : trente-quatre ans. Elle a conservé, malgré tout, ce visage ouvert, haut de couleurs, ses filles de la copagne. Elle gagna son banc, s'assied et se relève à la manière des automates, puis demeure prostrée, anéantie, à l'angle du box.

Fille d'agriculteurs, elle est venue de Sologne à Paris à seize ans. Tout d'abord bonne, elle est entrée ensuite chez M. Cella, fleuriste rue Chabanaïs. Cet homme avait trente ans de plus qu'elle. Il divorça et fit de cette jeune fille sa maîtresse, puis sa femme. Ses affaires qui périclitaient et son état maladif l'incitèrent plus tard à vendre son commerce de fleurs et à acheter une teinturerie à Vincennes.

Il paya comptant 60.000 francs. Il devait payer, par la suite, la même somme, mais, subit, entre-temps, de grosses pertes en Bourse et contracta un emprunt au taux de 14 0/0. Déjà il était aigri. Il devint insupportable, brutal, poursuivant sa femme de violences inqualifiables. La dernière affection qu'elle pouvait éprouver pour lui s'en alla, mais elle persévéra à le soigner avec un dévouement admirable.

Elle travaillait seule. Le commissaire va dire à la barre : — Elle montrait une activité dévouée, maladroite...

Elle recevait les clients, falsait toutes les affaires, s'occupait des repas, soignait son mari, tenait propres ses trois enfants, René, Francine et Bernadette, effectuait les livraisons en voiture, recevait des coups, se couchait à minuit, parfois ne se couchait pas. Telle était sa vie.

Elle devait vendre le fonds et en attendait 100.000 francs. Par téléphone, on lui en offrit les 11 francs, 60.000 francs comptant et le reste à payer plus tard. Elle crut entendre, elle si peu préparée aux affaires, quelle n'obtiendrait que 60.000 francs. C'était la ruine...

— Ah ! Si j'avais mieux entendu !... murmure-t-elle. Mais je n'ai pas compris...

Ses mains se crispent devant elle, sur le rebord de chène. Une détresse inexprimable demeure dans son regard. Il faut que le président Bacquart lui arrache mot après mot quelques explications. Mais elle ne peut pas.

— Indiquez, madame, à Messieurs les jurés, les raisons qui vous ont amenée à ce quadruple meurtre.

— La fatigue, les ennuis d'argent, la maladie du petit...

Son fils, René, atteint d'une tumeur au genou, risquait en effet de devenir infirme. Et l'idée fixe de la mort, de la délivrance qui hantait son cerveau prit corps brusquement. Au lieu d'envoyer Francine et Bernadette se coucher au premier étage, elle leur annonça que, cette nuit, elles dormiraient au rez-de-chaus-sée avec leur frère. Les deux fillettes s'installèrent là, sur un matelas, puis, sans se déshabiller, s'assoupirent en attendant leur mère. Alors elle caïfeutra avec un drap la porte qui va de la cuisine à la salle à manger et ouvrit toute grande l'autre porte, celle de la chambre de René. Puis elle arracha le robinet du gaz, s'assit tout à côté et attendit...

Lorsque l'on arriva, le matin suivant, il fallut enfoncer la porte. On trouva le cadavre de Bernadette sur le plancher. Francine était morte sur le matelas et René dans son lit. A l'étage supérieur, M. Cella avait roulé de son lit et gisait, lui aussi, sans vie sur le plancher. L'accusée avoua :

— Je n'avais pas pensé à lui. Je ne croyais pas qu'il mourrait !

Mais quel mystère, quelle anomalie ! Elle seule a survécu et le président s'en étonne.

— Vous êtes restée, madame, neuf heures dans cette cuisine pleine de gaz. On a retrouvé vos enfants déjà froids. Comment se fait-il que vous ayez résisté ? N'avez-vous pas été dans la maison ? N'êtes-vous pas sortie ?

Elle fait signe que non. D'autres questions lui sont encore posées : comment se fait-il, notamment, que les fillettes ne se soient pas déshabillées ?

Elle ne sait pas. Elle murmure : — Elles m'attendaient... On devine : — Je regrette la mort de mes petits enfants... Et de quel ? De quel ? De quel ?

DERNIÈRE HEURE

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES et TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX du Petit Parisien et du Times

LA NOUVELLE SESSION DU PARLEMENT EN ANGLETERRE

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Il se rend évidemment compte que, avec le mode de scrutin actuel, les électeurs finiront par se lasser de donner leurs voix à un parti voué au troisième rang et que sa représentation parlementaire aura le sort de la fameuse « peau de chagrin ».

On comprend donc que, pour conjurer ce péril d'extinction, il soit prêt à des transactions très avantageuses pour le Labour Party.

Celle dont il est question assurément au cabinet n'est l'existence d'au moins deux ans. Il faut prévoir, en effet, que la Chambre des lords se refusera à sanctionner une réforme électorale instituant le vote alternatif. Pour venir à bout de la résistance de la Chambre haute, le projet législatif, arrêté au cours de la session 1930-1931, devra être repris, conformément à la Constitution, durant la session 1931-1932, et si les libéraux persistent à penser que son adoption définitive présente pour eux un intérêt capital, ils seront contraints, durant ces deux sessions, de préserver l'existence du cabinet.

Si cette combinaison se confirme, M. Macdonald aura fait une opération d'autant meilleure qu'il se sera libéré des menaces de division du groupe extrémiste de l'Independent Labour Party. Il se sentira également plus à l'aise dans le développement de sa politique du chômage, qui ne répond pas, on le sait, aux désirs du groupe important non extrémiste, à la tête duquel s'est placé sir Oswald Mosley, qui, on se le rappelle, en mai dernier, quitta bruyamment le cabinet à la suite de divergences de vues avec M. Thomas et M. Snowden sur la question du chômage.

Les concours que M. Lloyd George peut apporter au cabinet est très naturel, car M. Snowden, aussi fervent libéral-économiste que peut l'être le libéral le plus authentique, a résolulement déclaré que, tant qu'il resterait au pouvoir, il occupera l'Angleterre ne modifierait pas sa politique fiscale actuelle dans le sens réclamé par les dominions.

De l'appui des libéraux, M. Macdonald attend aussi à tort ou à raison, une plus grande indépendance d'action en politique étrangère, qu'il s'agisse de l'Inde, de l'Égypte, de la Palestine, de la Russie ou de la Chine.

Mais tel son calcul peut n'être point tout à fait fondé. On a vu ces jours-ci qu'au sujet de la nouvelle politique en Palestine, M. Lloyd George s'est associé aux critiques de M. Baldwin.

L'égard de l'Inde, les opinions d'un libéral comme lord Reading sont très proches de celles du leader officiel du parti conservateur.

L'ÉCHANGE DES RATIFICATIONS DE L'ACCORD NAVAL DE LONDRES A EU LIEU HIER

Londres, 27 octobre (dép. Havas.). Les ambassadeurs des États-Unis et du Japon ont déposé, à midi, au Foreign Office, les instruments de ratification par leurs gouvernements respectifs du traité naval de Londres.

Après la signature du procès-verbal de ratification tripartite, M. Macdonald a exprimé sa satisfaction de la conclusion du traité ; il a ajouté qu'il était heureux que les ambassadeurs de France et d'Italie assistassent à la cérémonie ; il a remercié ces deux pays de l'aide qu'ils ont apportée au cours des négociations du traité et a dit à nouveau son espoir que la France et l'Italie parviendraient à un accord qui leur permette de signer éventuellement le traité de Londres.

UNE ALLOCATION RADIODIFFUSÉE DU PRÉSIDENT HOOVER

Washington, 27 oct. (d. Petit Parisien.). A l'occasion du dépôt des ratifications du traité naval de Londres, le président Hoover a prononcé aujourd'hui une allocution qui a été radiodiffusée à travers le monde entier.

Dans son allocution, le président Hoover se félicite de ce que la tâche commencée il y a dix-huit mois, en vue de limiter la construction des types de navires de guerre, ait été menée à bonne fin ; puis il poursuit :

« Si les limitations établies actuellement peuvent être maintenues, nous pouvons être assurés que des conférences, à l'avenir, pourront plus aisément limiter la construction des sous-marins ; puis il poursuit :

« C'est la prière fervente des hommes et femmes de cette génération.

La thèse suisse à la Haye sur la question des zones franches

M. Logoz a commencé sa plaidoirie. La Haye, 27 octobre (dép. P. Parisien.). C'est à l'audience de ce matin que M. Logoz, l'avocat de la Suisse, a commencé sa plaidoirie sur les zones franches.

M. Logoz se place, dit-il, non sur le terrain des faits, comme l'a fait l'avocat de la France, mais sur celui du droit. Or la cour a déclaré, dans son ordonnance :

« Que la Suisse a un droit sur les zones franches ;

« Qu'en outre la France et la Suisse l'article 435 et ses annexes n'ont pas abrogé les anciennes stipulations ;

« Qu'il ne saurait être admis que la Suisse soit obligée d'accepter, comme seule base possible d'un arrangement, d'admettre l'abrogation des zones.

Le gouvernement français a affirmé, dit M. Logoz, qu'il lui était impossible d'admettre aucun système qui ne comporterait pas l'abrogation de son cordon douanier à la frontière politique.

Le gouvernement français, dit l'avocat de la Suisse, en se plaçant sur le terrain des faits, veut échapper aux conséquences de l'avis juridique donné par la cour.

D'autre part, la cour, déclare encore M. Logoz, ne doit point jouer dans cette affaire le rôle d'un amiable compositeur. Elle ne doit pas statuer sans tenir compte de la décision qu'elle a prise dans la première phase de la procédure.

Quant à la Suisse, déclare-t-il, elle est prête à régler les modalités des échanges d'après les circonstances actuelles, mais elle ne peut pas écarter la question de droit sur laquelle repose la contestation.

Dans la séance de l'après-midi, M. Logoz s'attacha à démontrer que dans la première partie de la procédure la cour avait réglé la question de l'abrogation des zones franches par la négative, elle ne peut pas en faire autrement.

L'avocat de la Suisse s'efforce également de démontrer que la cour ne peut se substituer aux parties et contester que la Suisse, aux termes du compromis, ait délégué ses droits à la cour.

M. Logoz continuera sa plaidoirie demain à 10 h. 30.

LA SITUATION AU BRÉSIL

Buenos-Ayres, 27 octobre (dép. Havas.).

On mande de Rio de Janeiro : Une mutinerie s'est produite dans quelques éléments de la police militaire. Elle a été promptement étouffée et le calme a été rétabli.

D'autre part, suivant une dépêche de New-York :

On mande de Rio de Janeiro à l'Associated Press que des coups de feu et de mitrailleuses ont été entendus dans le centre de la ville. Une panique en est résultée, car on craignait qu'une contre-révolution se fût produite. Le message ne précise pas ce qui s'est passé. Les autorités militaires ont publié une proclamation prescrivant à la population d'éviter les principales artères.

LA CANONNAGE DU « BADEN » ET L'OPINION A BERLIN

Berlin, 27 octobre (dép. Petit Parisien.). Dans les milieux militaires de Hambourg on annonce, à propos du bombardement du vapeur *Baden*, que les révolutionnaires brésiliens ont pensé qu'il se trouvait des membres de l'ancien gouvernement à bord. Le capitaine Rollin ne devait pas être au courant de l'interdiction de quitter le port, sans quoi il se serait certainement gardé d'enfreindre la consigne.

Les compagnies de navigation travaillant avec le Brésil vont suspendre leurs départs.

A Berlin, on annonce que le général Vargas fera bientôt son entrée à Rio de Janeiro et qu'un régime stable pourra s'établir. Alors, le gouvernement allemand demandera des excuses et une indemnité suffisante pour le bombardement en question. Des ordres dans ce sens ont été envoyés de la Wilhelmstrasse à Rio de Janeiro.

On mande de Sao Paulo que l'impression du journal allemand *Der Tag* de langue allemande du Brésil, a été démolie à cause de l'altitude que ce journal avait prise contre les révolutionnaires.

LA VERSION BRÉSILIENNE

Rio de Janeiro, 27 octobre (dép. Havas.). L'enquête ouverte par la police de la suite de l'incident du *Baden* a permis d'établir que le bombardement du paquebot allemand est imputable au commandant Rollin, qui a négligé de prendre en considération les instructions écrites données par les autorités du port.

LE BRÉSIL A PRIS SA CHARGE DES FUNÉRAILLES

Rio de Janeiro, 27 octobre (d. Havas.). Les vingt-sept victimes du *Baden* ont été enterrées hier à Rio de Janeiro. Auparavant, les représentants du ministre brésilien des Affaires étrangères, se sont rendus à l'ambassade d'Allemagne à Rio de Janeiro pour exprimer leurs regrets de cet incident et déclarer que le gouvernement prendrait à sa charge les funérailles.

UNE DECLARATION DU GENERAL TASSO FRAGOSO

Londres, 27 octobre (dép. Havas.). Le général Tasso Frago, président du comité militaire provisoire, a déclaré au correspondant du *Daily Mail* à Rio de Janeiro :

« Le mouvement qui a renversé le gouvernement a été propagé par les généraux, les militaires, son objet était de mettre fin à la guerre civile qui causait d'énormes et cruelles pertes au pays. Notre comité veut maintenant l'ordre, accomplir les diverses tâches administratives et protéger les intérêts de la population. »

LE PRÉSIDENT LUIS CONTINUE A REFUSER DE DEMISSIONNER

Rio de Janeiro, 27 octobre (dép. Havas.). A part quelques rares fumées, Rio de Janeiro semble normal et de nombreux promeneurs sont de nouveau répandus dans les avenues de la ville. Le président Luis refuse toujours de donner sa démission et maintient son droit à la présidence, et il n'a pas de doute jusqu'au 15 novembre, « à moins qu'on ne le tue ». »

APRÈS LA CATASTROPHE DE LA MINE DE MAYBACH

Sarrebruck, 27 octobre (dép. Havas.). D'après les derniers renseignements parvenus de Maybach, tous les morts ont été remontés, excepté deux qui se trouvent dans la mine. Les deux autres sont morts dans la mine, 4 à l'hôpital et 2 disparus. 20 blessés sont soignés à l'hôpital des mines de Fischbach ; parmi ceux-ci, l'état de 3 laisse peu d'espoir.

M. Audibert, chef de la station d'essais de Montluçon, a déclaré par téléphone que les Français pour y participer, sont arrivés.

LA SARRE TOUJ ENTIÈRE A PRIS LE DEUIL

La Sarre est en deuil. Des milliers de personnes, venant de tous les points du territoire de la Sarre, sont venues se rendre sur les lieux du sinistre.

La nouvelle de la catastrophe a provoqué une profonde émotion parmi la population sarroise, en grande partie composée de mineurs. Dans toutes les villes et dans tous les villages, des drapeaux noirs flottaient aux fenêtres.

REPONSE AUX CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT HINDENBURG

En réponse au télégramme adressé par le président Hindenburg à la direction de la mine de Maybach, M. Guillaume, directeur des mines, qui conduira l'enquête officielle déjà commencée par deux ingénieurs du contrôle des mines.

M. Audibert, chef de la station d'essais de Montluçon, a déclaré par téléphone que les Français pour y participer, sont arrivés.

M. Logoz se place, dit-il, non sur le terrain des faits, comme l'a fait l'avocat de la France, mais sur celui du droit. Or la cour a déclaré, dans son ordonnance :

« Que la Suisse a un droit sur les zones franches ;

« Qu'en outre la France et la Suisse l'article 435 et ses annexes n'ont pas abrogé les anciennes stipulations ;

« Qu'il ne saurait être admis que la Suisse soit obligée d'accepter, comme seule base possible d'un arrangement, d'admettre l'abrogation des zones.

Le gouvernement français a affirmé, dit M. Logoz, qu'il lui était impossible d'admettre aucun système qui ne comporterait pas l'abrogation de son cordon douanier à la frontière politique.

Le gouvernement français, dit l'avocat de la Suisse, en se plaçant sur le terrain des faits, veut échapper aux conséquences de l'avis juridique donné par la cour.

D'autre part, la cour, déclare encore M. Logoz, ne doit point jouer dans cette affaire le rôle d'un amiable compositeur. Elle ne doit pas statuer sans tenir compte de la décision qu'elle a prise dans la première phase de la procédure.

Quant à la Suisse, déclare-t-il, elle est prête à régler les modalités des échanges d'après les circonstances actuelles, mais elle ne peut pas écarter la question de droit sur laquelle repose la contestation.

Le discours de M. Mussolini

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Par contre, M. Mussolini, s'adressant à M. Giurati, le nouveau secrétaire du parti fasciste, l'a invité à poursuivre, avec toute l'énergie voulue, l'épuration des rangs du parti afin d'éliminer les éléments douteux qui y demeureraient, malgré des adhésions de forme, des ennemis du régime.

La politique extérieure

Relativement à la politique étrangère, M. Mussolini a affirmé une fois de plus que l'Italie fasciste ne prépare nullement la guerre et qu'elle ne fera rien pour la provoquer.

Les discours de Livourne, de Florence et de Milan, qui firent si grand bruit en Europe, ont été, en réalité, à l'en croire, qu'un cri d'alarme par lequel il fallait donner l'éveil au peuple italien. Car toutes les nations qui, à Genève, font des affirmations pacifistes ne tendraient qu'à rendre la guerre inévitable.

A ce sujet, le duc a donné lecture d'un fascicule où sont notés tous les préparatifs militaires qui ont été faits à la frontière italienne depuis 1926 et prouvent que l'Italie ne fait, en somme, que se mettre sur la défensive. Le duc reconnaît que l'offensive contre le régime fasciste, d'abord limitée à l'Italie, opère désormais sur un terrain plus vaste, car il se manifeste dans le monde entier.

En poursuivant la révision des traités de paix, M. Mussolini l'Italie fasciste ne fait que contribuer au maintien de la paix car, d'après le pacte même de la Société des Nations, les traités ne sauraient être considérés comme impérissables. C'est seulement vers l'Orient que l'Italie peut dans son expansion pacifique car un jour viendra où son territoire ne pourra pas contenir la masse croissante de sa population, ce qui explique ses amitiés et ses alliances. En 1930, l'Europe décrètera la guerre avec administration l'Italie qui constituera la seule nation jeune.

Le fascisme est un phénomène universel, ajoute le duc, pour autant qu'il comporte un enseignement dont l'Europe entière doit tirer profit.

En conclusion, M. Mussolini est revenu sur la question de l'intranséquence du parti, disant que pendant la nouvelle année de son existence, le régime devra être plus dur que jamais afin d'éliminer définitivement les ennemis qui seraient demeurés près à trahir la cause qu'ils ont embrassée par esprit d'opportunité.

Les discours du duc a été frénétiquement applaudis et il est souligné de soit par les commentateurs enthousiastes de toute la presse fasciste. — *Vacher.*

Le monument de Pasteur inauguré à Buenos-Ayres

Buenos-Ayres, 27 octobre (dép. Havas.). A l'Institut bactériologique, au lieu de l'inauguration du pavillon et du monument dédié à Pasteur en présence du général Uriburu, président du gouvernement provisoire, des ministres de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de l'Instruction publique, le professeur de l'Institut Georges Clinchant, le professeur de l'Université de Paris, de M. Georges Clinchant, ambassadeur de France ; des présidents des sociétés françaises, des discours ont été prononcés par MM. Araoz Alfaro, directeur de l'Institut Pasteur de Buenos-Ayres, et par M. Louis Pasteur, directeur de l'École nationale des mines.

LES OBSEQUES DU PROFESSEUR TERMIER

Grenoble, 27 octobre (dép. Havas.). A 10 heures ont eu lieu les funérailles du professeur Pierre Terrier, vice-président de l'Académie des sciences, à l'église Saint-Joseph, des discours ont été prononcés, notamment par MM. Emmanuel de Margerie, au nom de l'Académie des sciences ; Jacob, au nom de la Société géologique de France ; Lantier, le professeur Nicole et le docteur Ponce ; de Léon, directeur du département d'hygiène à Montevideo.

LE BANQUET PEUGEOT A LA SALLE WAGRAM

A l'occasion du Salon de la moto et du cycle, la maison Peugeot donnait hier soir à la salle Wagram un banquet auquel assistaient plus de six cents de ses agents et de nombreuses personnalités. M. Léon Breton, président de l'U. V. F., M. Lévy, de la maison Dunlop.

M. Robert Peugeot montra l'essor pris par l'industrie motocycliste de la maison Peugeot, malgré le progrès de l'automobile. Cette année, 170.000 bicyclettes complètes et 20.000 motocyclettes sont sorties des usines.

M. Eugène Peugeot esquissa le programme de la grande marque nationale qui, cette année, a été dirigée par les ingénieurs de la maison Peugeot, et de fin dans la construction.

M. Jacques Godet, rédacteur en chef de l'*Auto*, rendit ensuite hommage aux efforts persévérants fournis par l'industrie française pour conserver sa place sur le marché mondial.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Deux piétons tués sur la route

Châteaudun, 27 octobre (dép. P. Parisien.). Vers 22 h. 30, M. Huet, garagiste à Bonneval, revenant de Chartres en auto et traversant le hameau de Bois-Fougères, commune de Bouville. Ayant aperçu une voiture qui venait en sens inverse, il mit ses phares en veilleuse et se porta sur la droite. Avertie par les lumières de cette auto, il garda cependant le contrôle de sa direction, mais il ressentit tout à coup un choc. Il venait de heurter deux piétons, MM. Louis Garnier, âgé de quarante-sept ans, originaire de Vichy (Eure-et-Loire) et Yves Chevallier, vingt-huit ans, originaire de Noyat (Loire-Inférieure). Les malheureux, ouvriers agricoles dans la région, furent tués sur le coup. Les corps furent transportés dans une maison voisine et peu après la gendarmerie de Bonneval commença son enquête.

L'accident n'a pas eu de témoins et M. Huet a déclaré qu'il roulait à 50 kilomètres à l'heure approximativement et que quelques secondes avant le choc, il n'avait vu personne devant lui. On se demande si les deux victimes n'ont pas fait un brusque écart pour se garer de l'autre voiture.

Une auto heurte un cycliste ; une tuée, deux blessés

Tours, 27 octobre (dép. Havas.). Prés de Montluçon, une automobile conduite par M. Gattegno, négociant à Tours, est entrée en collision avec un cycliste piloté par M. Pelletier, vingt-trois ans, habitant Amboise, et dans lequel se trouvait sa tante, Mlle Roch, quarante ans, demeurant quai de Valmy, à Paris. Mlle Roch, projetée sur le sol, a été relevée avec une fracture du crâne et a expiré peu après. M. Pelletier et Gattegno ont reçu des contusions.

Modane. — Des secouristes siéges ont enregistré ici à deux reprises.

LE MYSTÈRE de Vals-les-Bains demeure impénétrable

Le crime n'a vraisemblablement eu qu'un auteur, mais aucun indice ne met les policiers sur sa piste

Vals-les-Bains, 27 oct. (de n. env. sp.). Si la certitude que l'empreinte sanglante de la chambre du crime n'est pas celle de M. Henri Pascal n'a jusqu'ici donné aucune suite, en revanche, le résultat, dès que connu, a produit un effet énorme parmi la plupart des habitants de Vals-les-Bains.

Il y a dans le pays un fou qui assassine par dilettantisme, sans aucune raison ! De là, une sorte de terreur panique.

Le médecin de la petite ville, M. David, me confiait ce matin que son cabinet ne désespérait pas.

Toutes les femmes se plaignent d'insomnies de troubles nerveux. Je n'ai jamais tant prescrit de sédatifs. Il n'y avait jamais eu de crime à Vals-les-Bains et, comme chacun en est droit de se dire : « On n'a pas tué pour voler ; on a assassiné sans raison », on comprend un peu la peur collective s'augmentant par des conversations qui ne varient guère de sujet !

Que font les policiers ? Après avoir contrôlé tout ce qui est de l'ordre du racontar, mais qu'il faut néanmoins vérifier quand l'intrigue n'est pas trop criante, ils prennent des empreintes. Les quatre empreintes relevées dans la main ne correspondent pas à celle du meurtrier. Ils vont continuer ce système, car à l'avantage de donner des résultats indiscutables.

Le docteur David, le premier médecin qui a vu les cadavres, il y a aujourd'hui huit jours, confirme que le corps de l'homme n'était pas aussi froid que celui de la femme. Mais cette constatation n'a par elle-même aucun intérêt, car tout le monde sait que la rigidité cadavérique se produit plus ou moins rapidement, selon l'état physiologique des individus, outre que le cadavre de l'homme se trouvait le plus près du plus gros foyer d'incendie, celui des bœufs presque complètement brûlés.

M. Pascal père, on le déjà dit, levé vers 6 heures, ne s'est aperçu de rien. Il pensait que son fils et sa femme dormaient un peu plus que d'habitude. Néanmoins, il déclare qu'il est allé à la cave ; par conséquent, il est passé très près de la porte de la chambre. Comment ne s'aperçut-il de rien d'anormal ?

A cela on peut répondre que la chambre est petite — 3 m. 25 sur 4 m. 10 — que la fenêtre était fermée et que, faute d'air, l'incendie couvrait une fois brûlé l'alcool — ou l'essence — répandu.

La jeune mère devait, deux fois par nuit, donner le biberon au plus jeune de ses bébés — le docteur David, consulté quelques jours avant pour une diarrhée verte, le précise. Mme Pascal se servait donc d'une lampe à alcool, mais la bouteille d'alcool — une ancienne petite bouteille d'eau de Cologne — a été retrouvée intacte.

Le liquide inflammable répandu aurait donc été apporté par l'assassin ? On ne peut en être sûr, car les époux pouvaient très bien avoir une autre bouteille d'alcool plus grande et la jeune maman pouvait se servir la nuit d'une bouteille plus maniable parce que plus petite.

Une des deux bouteilles trouvées brisées porte l'étiquette d'une marque de cassis non en vente à Vals-les-Bains.

Un autre point est confirmé par le docteur David : l'union des époux et leur tendresse pour leur bébé.

Tous les deux, dit le médecin, étaient affolés par la diarrhée de leur petit.

Dans une lettre anonyme au juge d'instruction de Lyon, « l'auteur » déclare que le mardi 21 il vit à la gare, attendant le train pour Montecarlo, deux individus « suspects ».

Qu'est-ce qui rendait suspects ces individus ? Simplement ceci : ils avaient un ballot de linges qui paraissait ensanglanté !

On se représente des assassins emportant avec eux des linges sanglants ! Ça rappelle un peu ceux qui croient que les ravisseurs du général Koutevoff promenaient sur le siège d'une auto, à la vue de tous, leur énorme sac contenant le cadavre du malheureux général !

Au surplus, si un crime apparaît comme ayant été exécuté par une seule personne, c'est bien celui-là.

A noter enfin que, bien qu'en retrait, la chambre des époux Pascal pouvait être connue de tous les clients, même passagers, du café-épicerie, puisqu'on passe à côté de cette pièce pour se rendre aux waters.

Au cinquième jour d'enquête, aucune piste n'apparaît. Néanmoins, le commissaire Quilici ne perd pas tout espoir :

« C'est surtout dans notre métier, dit-il, qu'il ne faut jamais désespérer ! »

M. Wilson est venu d'Angleterre rendre visite au juge de Montreuil

Boulogne, 27 octobre (dép. Petit Parisien.). M. Herbert Wilson, le mari de Mrs Wilson, assassinée au Touquet le 19 mai 1928, est arrivé aujourd'hui à Boulogne par le paquebot de midi 30. Son avocat, M. Lucien Sergeant, avait seul connaissance de son arrivée. Ensemble ils se rendirent en automobile à Montreuil-sur-Mer où M. Wilson fut reçu par M. Delcourt, juge d'instruction.

Bien que le secret ait été gardé sur cette conversation, nous avons pu savoir que M. Wilson avait renouvelé les déclarations qu'il fit en 1928 au lendemain de la découverte du crime. Personne à sa connaissance ne pouvait en vouloir à sa femme et l'hypothèse du crime commis par un sadique est celle qui paraît vraisemblable.

A 19 h. 10 M. Wilson s'est embarqué à Boulogne pour Folkestone.

DANS LA RÉGION PARISIENNE

Un cheminot est tué

Comme M. Marcel Duthel, vingt-sept ans, camionneur au chemin de fer, demeurant à Buzigny travaillant sur la voie, au passage d'un train il glissa sous le convoi et on le releva les deux jambes broyées. On le transporta à l'hôpital de Saint-Quentin où il expira peu après.

La reconstitution du vol de « La Vierge à l'enfant »

Ce matin, à 9 h. 30, à eu lieu, à Urcel, la reconstitution du vol de la statue de la Vierge à l'enfant, en présence de MM. Testat, procureur de la République, et Bouzigue, juge d'instruction. L'antiquaire de Cligny, Wampouille, avait, on le sait, affirmé qu'il était seul pour commettre son vol. La reconstitution a corroboré cette déclaration. En effet, la statue avait été placée sur le petit autel où elle se trouvait avant son enlèvement, Wampouille l'a déplacée et emportée sans difficulté.

L'inculpé a ensuite indiqué aux magistrats l'endroit où il l'avait cachée, dans les bois, entre Chavignot et Pinon, on a retrouvé à l'emplacement indiqué le lit fait de briques cassées et de branches. Quand on sait que cette œuvre d'art, classée et connue de tous les archéologues, était inventée, on se demande quelles furent les raisons qui poussèrent son ravisseur, et cette question préoccupe d'ailleurs le juge d'instruction, qui se propose de faire subir à Wampouille un examen mental.

ORIENT-SAINT-BENOÎT. — Sortant de l'usine, M. Louis Gante, pointeur, constata qu'on avait volé la lanterne de la bicyclette de son fils. Les gendarmes peu après découvraient le coupable, Théophile Frai, dix-sept ans, manouvrier à Thénelles.

SAINT-QUENTIN. — Un garçonneur de douze ans, Cassim Paris, a quitté depuis le 22 octobre le domicile de ses parents, rue Edmond-Rostand et n'a pas reparu.

DANS LA RÉGION PARISIENNE

Un cheminot est tué

Comme M. Marcel Duthel, vingt-sept ans, camionneur au chemin de fer, demeurant à Buzigny travaillant sur la voie, au passage d'un train il glissa sous le convoi et on le releva les deux jambes broyées. On le transporta à l'hôpital de Saint-Quentin où il expira peu après.

La reconstitution du vol de « La Vierge à l'enfant »

Ce matin, à 9 h. 30, à eu lieu, à Urcel, la reconstitution du vol de la statue de la Vierge à l'enfant, en présence de MM. Testat, procureur de la République, et Bouzigue, juge d'instruction. L'antiquaire de Cligny, Wampouille, avait, on le sait, affirmé qu'il était seul pour commettre son vol. La reconstitution a corroboré cette déclaration. En effet, la statue avait été placée sur le petit autel où elle se trouvait avant son enlèvement, Wampouille l'a déplacée et emportée sans difficulté.

L'inculpé a ensuite indiqué aux magistrats l'endroit où il l'avait cachée, dans les bois, entre Chavignot et Pinon, on a retrouvé à l'emplacement indiqué le lit fait de briques cassées et de branches. Quand on sait que cette œuvre d'art, classée et connue de tous les archéologues, était inventée, on se demande quelles furent les raisons qui poussèrent son ravisseur, et cette question préoccupe d'ailleurs le juge d'instruction, qui se propose de faire subir à Wampouille un examen mental.

ORIENT-SAINT-BENOÎT. — Sortant de l'usine, M. Louis Gante, pointeur, constata qu'on avait volé la lanterne de la bicyclette de son fils. Les gendarmes peu après découvraient le coupable, Théophile Frai, dix-sept ans, manouvrier à Thénelles.

SAINT-QUENTIN. — Un garçonneur de douze ans, Cassim Paris, a quitté depuis le 22 octobre le domicile de ses parents, rue Edmond-Rostand et n'a pas reparu.

EURE-ET-LOIR

AMILLY. — Un incendie qui s'était déclaré la nuit à l'exploitation de M. Huet, maire de la commune, dans la campagne de la distillerie, a été éteint par le chauffeur qui donna l'alarme à été blessé au visage.

SAINT-MAURICE-SAINT-GERMAIN. — Tamponné, il y a trois semaines, par une automobile, monsieur Gaudin, cultivateur, a subi une atteinte à l'oreille de la Couronne. M. Emile Allaire, cinquante-huit ans, cultivateur à Fontaine-la-Guyon, a succombé à ses blessures.

OISE

Une odieuse agression

Regnault, bicyclette son domicile, à Tillé, une employée de magasin de Beauvais a été attaquée la nuit dernière sur la route près du camp d'aviation par un individu qui lui porta de violents coups de poing à la figure et

LA MUSIQUE

M. Richard Strauss, le compositeur allemand de qui notre Opéra a inscrit au répertoire *la Salomé* et *le Chevalier à la rose*, est venu diriger un concert de ses œuvres symphoniques au théâtre des Champs-Élysées. On a fait fête à cette polyphonie complexe mais toujours claire, à cette virtuosité orchestrale qui, dans *Don Juan*, dans *Amorpha Zarathustra*, dans *Mort et Transfiguration*, tiennent du prodige; on a chaleureusement accueilli le musicien qui, dans la *Suite de Couperin*, a su rendre hommage au grand compositeur français et en conserver la délicatesse et les nuances de pastel ancien. Notre joie fut complète si le pianiste Alfred Blumner n'avait apporté aux variations de la *Burlesque* plus de légèreté et, parfois même, plus de correction. Cela n'a pas empêché le public d'applaudir M. Strauss le dirigeant autant que l'auteur. Et il faut accorder une mention toute spéciale à l'orchestre Walter Stram qui, sous la baguette du chef allemand, a été tout à fait supérieur par sa souplesse, sa précision, le fini de ses nuances, et s'est égalé aux meilleures phalanges symphoniques françaises ou étrangères que nous entendons à Paris.

Le concert Colonne de samedi était consacré à des compositeurs français : Chabrier, Ch. M. Widor, Albert Roussel, Louis Aubert, Jacques Ibert et Maurice Ravel, tous représentés par les pages les plus caractéristiques de leurs œuvres; Chabrier par la vivante ouverture de *Guendoline*; M. Widor par son classique *Deuxième Concerto*, que M. André Andoli a exécuté avec autorité et virtuosité; M. Albert Roussel par son ingénieuse évocation du monde des insectes dans le *Festin de l'araignée*; M. Louis Aubert par sa langoureuse *Habenera*; M. Jacques Ibert par ses rutilantes *Escales* et M. Maurice Ravel par son *Boléro* au rythme obsédant, que magnifie une instrumentation des plus brillantes.

Hier dimanche, le concert Lamoureux donnait la première audition de *la Poème dramatique* de M. Pierre de Bréville. C'est un dialogue tragique auquel ne manquent que les paroles, exprimant l'idée de colère implacable et celle d'une exploration repentante. Le choix des thèmes, leur développement, leur mise en œuvre orchestrale sont tout à fait dignes du musicien qui a écrit *Eros vainqueur* et des œuvres d'une tenue toujours remarquable; l'accueil du *Poème* a été des plus chaleureux. Apparaissant à l'auditoire a fait un considérable succès à une cantatrice allemande, Mme Maria Ivoguen, de l'Opéra de Berlin. Avec une aisance prodigieuse, avec une méthode qui ignore aucun des secrets de l'art du chant, avec une souplesse de voix très séduisante, elle a abordé des morceaux de difficulté inouïe comme l'air de Constance de *l'Enlèvement au sérail* de Mozart (que chante non moins parfaitement Mme Ritter-Clamp), l'air de *Carminetta d'Ariane à Naxos*, de Richard Strauss; elle a terminé complètement en mettant en contraste avec ce dernier l'autre Strauss, celui de Vienne, qui s'appellait Johann; elle a chanté l'*Histoire de la forêt éternelle*, une simple valse, mais avec quelles vocalises, avec quel rythme aussi! Et l'auditoire enflammé lui a réclamé le bis auquel elle s'est prêtée avec la meilleure grâce. L'exécution de *Thamar*, dirigée par M. Albert Wolff, a soulevé des bravos mérités.

Louis SCHNEIDER.

CHRONIQUE DU CIRQUE

Au Cirque d'Hiver : Les phoques de Palerme ; miss Tamara, trapéziste

Dans ses derniers programmes, le Cirque d'Hiver a largement sacrifié à Terpsichore. Non pas, comme on pourrait le croire, à la danse telle qu'elle fut comprise jadis dans la piste, sous forme de ballets-historiques ou exotiques — comme chez Magnus Himné, chez le vieux Remy et dans les grandes pantomimes créées par Adolphe Franconi — ni non plus à la danse acrobatique qui demeure, de par définition, justiciable du spectacle de cirque. Danseurs tziganes, danseurs fantaisistes, danseurs espagnols, danseurs humoristes... Nous en avons eu de toutes sortes et l'on se serait cru à l'Alcazar d'été. Evidemment, pendant un temps, la danse ne fut pas très nette entre la piste et la scène de variété. Pour sa part, M. Debry, qui présidait aux destinées du Nouveau-Cirque, contribua à cette confusion des genres. On sait que la méthode ne lui réussit que fort médiocrement. Ce serait trop facile de rajouter le vieux cirque en le transformant en music-hall, surtout avec des numéros de music-hall de seconde ordre. Non... Le cirque est un tout autre spectacle, et s'il faut trouver autre chose que Monsieur Loyal et « Voulez-vous jouer avec moi? », il faut aussi y mettre un peu d'imagination et faire un véritable effort.

Heureusement, le Cirque d'Hiver nous a tout de même donné quelques numéros de vrai cirque, sans parler de l'excellente cavalerie de M. Carré, qui connaît son métier, et des bons clowns Dario, qui connaissent le lieu et tiennent avec beaucoup de brio l'intérieur des Fratellini.

J'ai parlé de cette révélation que fut le magnifique numéro des Caroli Bros qui ont engagé pour l'Olympia de Londres un critique d'opéra, qui est un grand critique d'opéra d'excellence. Dans un récent programme, le Cirque du boulevard du Temple ne nous offrit que des numéros de cirque déjà connus, mais il y en avait de très bons, et surtout ceux de Palerme et de Miss Tamara.

Palerme est un dresseur d'otaries original en ce qu'il prend part aux jongleries de ses élèves, qui sont présentées dans certains cirques d'outre-Rhin sous le titre de « Rastelli du règne animal ». Titre un peu hyperbolique sans doute. Nous avons tous vu de ces numéros de lions de mer jongleurs, dont les premiers apparurent dans la piste entre 1880 et 1890, c'est-à-dire à l'époque où Carl et Wilhelm Hagenbeck, fils du marchand de poissons et de phoques Gottfried Hagenbeck, créèrent leurs cirques zoologiques. Personnellement, le premier que j'aie remarqué fut celui du capitaine Mathews, qui travaillait vers 1890 au cirque Rancy, à Lyon. Depuis, j'en ai vu beaucoup d'autres, dont celui de Palerme qui, s'il n'est pas le meilleur de tous, est l'un des meilleurs de par la présentation.

Miss Tamara est une habituée de nos pistes et plateaux. On voit toujours avec plaisir cette jolie gymnaste dans ses exercices harmonieux autant qu'audacieux. Certes, Tamara fait moins fort et moins périlleux qu'un Powell... Je préfère, pour ma part, voir son travail que celui de Powell, estimant, comme le faisait Strehly, que le spectacle de la dislocation est toujours pénible et souvent inesthétique. Ce que l'on ne peut assurément dire de si gracieux numéro de Miss Tamara.

Henry THÉATRE.

La Chanson dans les hôpitaux

Rachet de l'Institut de la main (mercredi) à 15 heures, à l'Opéra de la main, par M. Debry, qui présidait aux destinées du Nouveau-Cirque, contribua à cette confusion des genres. On sait que la méthode ne lui réussit que fort médiocrement. Ce serait trop facile de rajouter le vieux cirque en le transformant en music-hall, surtout avec des numéros de music-hall de seconde ordre. Non... Le cirque est un tout autre spectacle, et s'il faut trouver autre chose que Monsieur Loyal et « Voulez-vous jouer avec moi? », il faut aussi y mettre un peu d'imagination et faire un véritable effort.

DU MUSIC-HALL

A l'Empire : Tina Meller, Jack Smith, Car Bros and Betty, Olympe Bradna

Tina Meller est une grande danseuse. Tina Meller a tout le talent de la famille, si j'ose cette allusion à son homonyme. Elle aime la danse, elle aime à copier les arguments qui expliquent ses danses. En voici un : « C'est une gitanes presque mauresque. Tous les hommes sont attirés par ses danses. Mais aussitôt qu'elle fait la queue, tous se dispersent. Elle leur donne tout son être dansant; et ils n'ont rien, après... » J'ai transcrit celui-là parce qu'il est évocateur dans sa simplicité. Imaginez que cela soit non pas exactement, mais à la fois poétiquement et précisément dansé. La coquetterie, le rancore, l'élan suivi de reprise, l'espoir de vaincre, le dépit, l'indomptable fierté, enfin, sont mimés et dansés par l'artiste avec une incomparable souplesse, une étonnante puissance...

Jack Smith est une des meilleures vedettes du phonographe, mais je ne l'apprécie qu'assez peu au music-hall. Jack Smith a une voix d'or; j'entends qui vaut son pesant d'or; c'est sans doute pour cela qu'il ne la donne qu'au comptage; mais il n'exagère rien. De peur que Jack Smith se fatigue, on met près de lui un microphone. De deux choses l'une : ou Jack Smith a une voix suffisamment puissante et il se moque de nous; ou sa voix ne peut remplir le vaisseau de l'Empire; alors, qu'on ne l'engage pas!

Par bonheur, les attractions excellentes ne manquent pas au programme. Ainsi Car Bros and Betty, qui sont des gribouilles délicieusement flegmatiques et qui ont inauguré pour leur numéro une présentation bien amusante; ainsi encore Olympe Bradna, la danseuse-enfant déjà bien connue et dont les pas acrobatiques sont exécutés avec une aisance et une facilité remarquables; Dormonde, virtuose joyeux du monocycle; Flying Baund, sauteur à la batoude, doublé d'un humoriste charmant; les Japonais Yamamoto et Koyoshi, antipodistes et acrobates de bon métier; ainsi enfin Hété, qui, avec ses pantins, réalise un numéro de ventriloque divertissant.

Louis-LÉON MARTIN.

Cité Trévis, des malfaiteurs cambriolent une chocolaterie

Le directeur d'une fabrique de chocolats, M. Bouquet, dont les bureaux et magasins sont installés 11, cité Trévis, constata hier matin vers 8 heures, en ouvrant son établissement, que la vitre d'une fenêtre du rez-de-chaussée avait été défoncée à l'aide d'un diamant. L'interieur, le plus grand descripteur de meubles et armoires avaient été fouillés. La porte du coffre-fort placé dans le bureau directeur était ouverte. Un simple troussseau de fausses clefs avait servi aux cambrioleurs pour obtenir ce résultat.

Naturellement, les 2.000 francs que contenait le meuble s'étaient envolés. Immédiatement prévenu, M. Pène, commissaire du quartier, commença son enquête et chargea l'inspecteur Liénart, de la police judiciaire, de rechercher les coupables.

Louis SCHNEIDER.

Une descente dans un tripot

Des Espagnols, dont la colonie est très importante dans la région d'Aubervilliers, Saint-Denis, avaient organisé une sorte de club installé dans un défilé d'un des plus beaux hôtels de la rue de la Chapelle, à Saint-Denis.

La, ces travailleurs, manœuvres pour la plupart, se livraient au jeu bien connu de la roulette, et s'entretenaient le plus clair de leur salaire.

Cela dura jusqu'à ce que temps de la nuit, les autres joueurs, appartenant à Saint-Denis-Sud, accompagnés de l'inspecteur Tréville, fissent une descente dans l'établissement.

Vingt-cinq joueurs présents autour de la table de jeu furent interrogés, et cinq d'entre eux mis à la disposition de la justice. Ce sont : le propriétaire du débit, Adolphe Lhuissier, 42 ans, et son fils, Jean Lhuissier, 22 ans, 44 rue du Pont-Blanc; Tonnac, vingt-trois ans, 115, rue Saint-Denis; Joseph Martin, rue de Solferino.

M. Thiba, outre les cartes et le matériel, a saisi 800 francs d'argent liquide et 17.000 francs de jetons.

LES CONGRÈS

Le congrès antituberculeux des P. T. T. Le personnel des P. T. T. a tenu, les 24, 25 et 26 octobre, dans la salle des conférences du Comité national de défense contre la tuberculose, 60, boulevard Saint-Germain, son congrès annuel.

Une conférence éducative fort intéressante, faite par M. Louis Forest et le docteur Calvet, a été donnée, samedi, à l'occasion de la création d'un centre de lutte contre la tuberculose, sous le patronage des sociétés de secours mutuels et de la Ligue française de lutte contre la tuberculose.

Le programme du conseil fédéral a été unanimement approuvé, en même temps que les résolutions relatives à la vente du timbre national antituberculeux.

Les membres du 11^e congrès international des agences de voyages ont été réunis, sous la présidence de M. A. Scher, le vice-président du Touring-Club à l'occasion de la manifestation internationale de la piste entre 1880 et 1890, c'est-à-dire à l'époque où Carl et Wilhelm Hagenbeck, fils du marchand de poissons et de phoques Gottfried Hagenbeck, créèrent leurs cirques zoologiques. Personnellement, le premier que j'aie remarqué fut celui du capitaine Mathews, qui travaillait vers 1890 au cirque Rancy, à Lyon. Depuis, j'en ai vu beaucoup d'autres, dont celui de Palerme qui, s'il n'est pas le meilleur de tous, est l'un des meilleurs de par la présentation.

Miss Tamara est une habituée de nos pistes et plateaux. On voit toujours avec plaisir cette jolie gymnaste dans ses exercices harmonieux autant qu'audacieux. Certes, Tamara fait moins fort et moins périlleux qu'un Powell... Je préfère, pour ma part, voir son travail que celui de Powell, estimant, comme le faisait Strehly, que le spectacle de la dislocation est toujours pénible et souvent inesthétique. Ce que l'on ne peut assurément dire de si gracieux numéro de Miss Tamara.

Henry THÉATRE.

LES ANNONCES CLASSÉES

Lire en page 5 une autre série de PETITES ANNONCES CLASSÉES avec les mêmes rubriques que ci-dessous

GADES D'ENFANTS

Dame sérieuse gard, enfant 2 ans ou plus. Rice, 16, av. Clem.-Tonnere, Aubervilliers-Bols

SITUATIONS DIVERSES

Jeune f. 19 a., brevet, connaît. parf. français, anglais, débutante steno-dactylo, cherche emploi. Ecrite, D. 99 Petit Parisien.

OFFRES D'EMPLOIS

Divers

PETITES ANNONCES CLASSÉES

Lire en page 5 une autre série de PETITES ANNONCES CLASSÉES avec les mêmes rubriques que ci-dessous

GADES D'ENFANTS

Dame sérieuse gard, enfant 2 ans ou plus. Rice, 16, av. Clem.-Tonnere, Aubervilliers-Bols

SITUATIONS DIVERSES

Jeune f. 19 a., brevet, connaît. parf. français, anglais, débutante steno-dactylo, cherche emploi. Ecrite, D. 99 Petit Parisien.

OFFRES D'EMPLOIS

Divers

On dem. ouvrières trav. facile. Sal. 30 à 45 fr., 18, rue Pasteur, à Montreuil.

J. h. 16 à 17 a., p. tri-port d'alim., réf. se présenter, 32, rue de Longchamp, Neuilly.

Une homme libéré service militaire courant vente bronze, éclairage, électricité. Ecrite. Références. D. 97 Petit Parisien.

On demande dame sachant très bien calculer muni b. réf. B. G. E. 8, r. Beaupré.

Personne très propre, 30 à 35 ans, p. cuis. et ten. int., 2 pers., St-Gloud, 17, bd Malesherbes.

Une homme actif pour manutention courses et apprend. comm. Abramovici, 65, r. Cléry.

J. f. 13-15 a., trav. fac. Pap., 33, av. Républ. Ouvrières cartonniers pour boîte papier à lettre, 35, avenue de la République.

On demande magasiniers au courant articles T. S. F. Bonnes références.

BONVOISIN, 11, rue du Chemin-Vert.

Chaudronniers pds lds, sérieux, stable p. cam. et livr. Leveau-Pasquier, 46, r. Martre, Cléry.

Dem. jne hom. 16 à 18 a. p. courses et manut. Nourri, couché, appointi, confiserie.

« A la Mère de Famille », 35, fg Montmartre.

Bon ouvriers p. couvre-pieds sur sautoire BARBER, 94, cours de Vincennes, Paris 12.

Dem. groom de 13 à 16 ans, habitant Paris et présentés par leurs parents. S'adresser à WESTERN UNION, 2, rue des Italiens.

On dem. inspecteurs et anciens gendarmes. Se présenter, 30, rue d'Amsterdam.

JEUNE DAME EMPLOYÉE aux écritures. S'adresser, 13, rue des Favorites (20).

Stoppes tous tissus pour atelier et dehors MATIGNON, 35, rue Lafayette (10).

Cordier Rousseau, 4, r. du Cygne, Paris 1^{er} dem. préparat. d'ord., 18 a. con. la corderie Loge pavillon 3, 103, fg. J. f. fess, rac. S'adresser Bandura, 26, rue d'Aligre, Paris.

Petite manutentionnaire début pour cravates et mouchoirs. SAMUELS, 3, rue Montyon, Paris (9^e). Références facultatives.

Emballleur Levy, 142, avenue Ledru-Rollin.

On dem. vendeuses p. bonneterie au cour. Réf. ex. G. M. 12, rue Basse.

On dem. des manutentionnaires femmes av. réf. Ecrite DIEM, 62 bis, av. Parmentier.

Industrie

Importante usine produits chimiques et savonnerie, banlieue de Paris, demande contractuelle de 30 à 35 ans, habitude à diriger personnel. Ne pas se présenter, mais écrire en indiquant date et lieu de naissance, situation militaire, situation de famille, références, sal. dem., adresse quelle D. 99 a. 15.

V. BAROT, 66, boulevard de la Gare, PARIS. Bonnes références au pistolet sur métaux cour. craquelé, givré, Coite, 3, imp. Marce.

Aleuxes, traceurs, décolleteurs, électriciens d'entretien. S'ad. Bataud, 117, rue de Valenciennes, à la Courneuve. Tram. 52-72.

On demande AJUSTEURS-MODELERS ou AJUSTEURS-OUTILLERS connus, le modèle métallique. Se présenter à la Cie CRANE, rue de Valenciennes, 10, rue de Valenciennes, 10.

Tramways : 32 ou 72, pont du Bourget.

T. S. F.

MONTEURS

Établ. Radio L. 137, rue de Javel (15^e).

On demande ouvriers d'usine 30 à 35 ans. Emploi stable. Raffinerie SAY, 122, boulevard de la Gare. Se présenter le matin à 7 heures.

Ouvriers presse filts et montage jouets métal. Rossignol, 385, rue Chemin-Vert (11^e).

CLIVETTES, EFFETUEUX ATTELIER. MICA, 18, boulevard Barbès.

PLOMBIERS

Société d'Éclairage, 40, rue d'Avron, (20^e).

ON DEMANDE ELECTRICIENS EN VOITURES. S'adresser, 19, rue Guriel.

On demande un bon dessinateur d'outillage, 30-35 ans, avec références, pour travaux mécaniques généraux. Bon ajusteur traceur. Frais de fabrication. Une petite main ajusteur présentée par ses parents. Se prés. S. A. 12, r. de Valenciennes, 10, rue de Valenciennes, 10.

BONNES SOUTÈRES en téléphonie. S'adresser, 13, rue des Favorites (15^e).

MÉCANICIENS, ELECTRICIENS, TOLIER. RIFORD, 3, rue Ferrus.

PLAQUEUR-VERNIERS avec références. Ébenisterie, 25, rue de la Voie.

Un mécanicien ajusteur pour entretien camion auto connaissant le moteur. « Saurer ».

Un chaudronnier entretien, 13, r. Carnot, Ivry.

Chiefs de chantier et monteurs de lignes électriques sérieuses. S'adresser, 89, rue Victor-Hugo, Courbevoie. Tél. Défense 92-25.

ELECTRIFICATION INDUSTRIELLE, 112 ter, rue Cardinet, Paris.

Ajust.-mécan. Préf. connaît. mach. envelop. Se prés. de 2 à 4 heures, 10, rue de Valenciennes, 10.

Bons monteurs électriques pour tableaux. 30, bd d'Asnières, NEUILLY (Jette).

On demande d'urgence BOÎTEUSES pour 11 h. rangé. Se présenter avec références. 130, rue Thiers, 130, rue Thiers, 130.

PARLANTEUR ET T. S. F. 10, rue de Valenciennes, 10.

Sténos-dactylo. (angle 21, rue Brancion, Paris (15^e)).

Comptabilité

On demande des pointeurs-comptables actifs, de 25 à 30 ans. Références de premier ordre exigées. Ne pas se prés. Ec. aux Établissements, 102, av. Jean-Jaures, à Argenteuil.

QUELQUES FRÈRES, 25, rue du Port, à Aubervilliers, demandent

HOMMES et DAMES AIDES-COMPTABLES expérimentés, bonne stabilité, bonne réputation. Avantages spéciaux. Se présenter de suite.

Modèles, Lingerie, Couture

Chef couturière femme, pour le nou. DANAUD, 67, rue de Valenciennes.

AU BON MARCHÉ

Magasins les plus importants vendant le meilleur marché

ACTUELLEMENT

ROBES MANTEAUX FOURRURES

ÉCHARPE droite 3 tranches, 1^{re} 40 plus les queues, columbia visonnette. 110.

PARURE ouatinée, col 0⁶⁵ x 0¹⁵, parements ballon, columbia noir, façon loutre. 65.

PARURE ouatinée, col 0⁶⁵ x 0¹⁵, parements 0³⁵ x 0¹⁰, columbia longs poils, marron. 29.

ÉCOSSAISE droite, doublée satin. Renard naturel. 250.

MANTEAU beau drap amaran souples, noir et chagrin, col et boutons en cuir, ouatiné, entièrement doublé crêpe de Chine. Long. 151-151. 475.

MANTEAU chagrin gris belle qualité, ouatiné et entièrement doublé crêpe de Chine. Long. 0⁵⁰. 225.

MANTEAU fourrure herminette, col chape, manches avec parements, poils ouatinés et doublés en cuir. Long. 0⁵⁰. Long. 0⁵⁵. 195.

PARDESSUS mode, très belle draperie, fantaisie ou unie. Long. 0⁶⁰. 220.

PELISSE de ville forme mode, entièrement fourrée columbia extra, grand col chape autralienne. Long. 1¹⁰. 325.

MANTEAU des pils creux et martingale, très belle draperie nouvelle. Long. 1¹⁰. 1600.

MANTEAU fourrure façon loutre, belle qualité, doublé soie et fautaux. Long. 1¹⁵. 375.

Élégant MANTEAU peluche soie noire, entièrement ouatiné et doublé soie. Long. 1¹⁵. 315.

Hotel 11 cit. B. 20 a. Loy. 3.000 à envier. av. 140.000. DÉPARIS, 9, rue de Valenciennes.

LUX. PENS. FAM. 10 n^e grand confort. Bois de Boulogne. Installation ultra moderne. Client. sélect. B. B. Vend. 25.000 de bénéf.

TRAITE AVEC 30.000

132, rue de Valenciennes, 132, rue de Valenciennes, 132.

Hotel Grand Boulevard, clientèle casual et hôtel, 30 n^e grand confort. B. B. Vend. 25.000 de bénéf.

LOUBERE 3, rue de Valenciennes, 3, rue de Valenciennes, 3.

HOTELS-VINS

CAFÉ 2 MEUBLES pr. gare et s. route S.-M. B. 15 a. Loy. 1.800 Occas. 12.000

Maladie m'oblige à céder HOTEL-VINS

cent. Boulogne-S.-M. Loy. 1.800 Occas. 12.000

CAFÉ 2 MEUBLES pr. gare et s. route S.-M. B. 15 a. Loy. 1.800 Occas. 12.000

CAFÉ 2 MEUBLES pr. gare et s. route S.-M. B. 15 a. Loy. 1.800 Occas. 12.000

CAFÉ 2 MEUBLES pr. gare et s. route S.-M. B. 15 a. Loy. 1.800 Occas. 12.000

CAFÉ 2 MEUBLES pr. gare et s. route S.-M. B. 15 a. Loy. 1.800 Occas. 12.000

CAFÉ 2 MEUBLES pr. gare et s. route S.-M. B. 15 a. Loy. 1.800 Occas. 12.000

CAFÉ 2 MEUBLES pr. gare et s. route S.-M. B. 15 a. Loy. 1.800 Occas. 12.000

CAFÉ 2 MEUBLES pr. gare et s. route S.-M. B. 15 a. Loy. 1.800 Occas. 12.000

CAFÉ 2 MEUBLES pr. gare et s. route S.-M. B. 15 a. Loy. 1.800 Occas. 12.000

CAFÉ 2 MEUBLES pr. gare et s. route S.-M. B. 15 a. Loy. 1.800 Occas. 12.000

CAFÉ 2 MEUBLES pr. gare et s. route S.-M. B. 15 a. Loy. 1.800 Occas. 12.000

CAFÉ 2 MEUBLES pr. gare et s. route S.-M. B. 15 a. Loy. 1.800 Occas. 12.000

CAFÉ 2 MEUBLES pr. gare et s. route S.-M. B. 15 a. Loy. 1.800 Occas. 12.000

CAFÉ 2 MEUBLES pr. gare et s. route S.-M. B. 15 a. Loy. 1.800 Occas. 12.000

CAFÉ 2 MEUBLES pr. gare et

Le condamné faisait appel hier de son jugement. Après observations de M^r Ernest Gency, au nom de M. Pelletier, la cour se montrait plus sévère que le tribunal, éleva la peine à un an de prison tout en maintenant le chiffre des dommages et intérêts.

vous n'aurez jamais froid si vous achetez vos APPAREILS DE CHAUFFAGE A PARIS-NEGOCE

LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE VENTE A CREDIT
S'AC au CAPITAL DE 50000000 F. 9. RUE MARTEL. PARIS 10^e MÉTRO CHATEAU D'EAU

12 15 MOIS DE CREDIT

RIEN A PAYER D'AVANCE
1^{re} mensualité 1 mois après l'achat
EXPEDITION FRANCO PORTES REMISEES



CE013 POELE BELGE, brûlant tous combustibles, appareil tout fonte vernie, mains courantes email noir. Longueur 85 cm. 15 mois à **38,2**

CE017 CUISINIÈRE nouveau modèle, entièrement fonte vernie, foyer bois ou charbon, chaudière contenance 7 litres, larg. 75 cm., prof. 45 cm. 12 mois à **58,2**

CE020 FOURNEAU réclame Nord, dessus fonte, façade tôle, barre et supports cuivre, chaudière contenance 6 litres. Longueur 70 cm. 15 mois à **62,2**

CE010 Le même en 60 cm. 15 mois à **65,2**

CE011 CUISINIÈRE tout fonte émaillée, couleur, à retour de flamme, avec four, étuve et chaudière contenance 8 litres; panneaux nickelés. Largeur 75 cm., profond. 50 cm., haut. 78 cm. 15 mois à **100,2**

CE012 CHEMINÉE feu continu et visible, entièrement émaillée couleur garnitures nickelées. Deux chargements par 24 heures suffisent. Capacité de chauffe 120 m. Hauteur 71 cm., larg. 57 cm. 12 mois à **68,2**

CE021 Même genre. Appareil recommandé à **68,2**

CE023 CHEMINÉE feu continu et visible, email céram. couleur, recom. pour chauff. des petits app., un charg. par j. suffit. Haut. 62 cm., larg. 52 cm., Cap. de chauffe 80 à 100 m. 12 m. à **45,2**

CE014 POELE à bois tôle et fonte, façade et dôme émaillée coul. Long. 50 cm., larg. 30 cm., haut. 55 cm., livrés av. pl. extens. et buse. 3 m. 3. **30,2**

BON pour CATALOGUES ILLUSTRÉS gratuits (N. NEMES - LITERIE - CHAUFFAGE - MENAGE - NOUVEAUX VITRAGES D'ETABLES - MAGASINS à COUTURE - COUTES - PNEUMATIQUES - L'Europe en bon à Paris-Magasin en indiquant vos noms et adresse. Rapier sur ces bons les catalogues en vous adressant pas

VISITEZ NOS MAGASINS D'EXPOSITION
NOS MAGASINS SERONT OUVERTS LE JOUR DE LA TOUSSAINT

BON GRATUIT à découper et à faire parvenir à

CATALOGUE GÉNÉRAL adressé SUR DEMANDE. N° A

PARIS-MOBILIERS
49, Boul. Barbès, 49 - Paris

ci-dessous quelques modèles de notre fabrication



N° 1502 du Catalogue
Chêne clair
1605 fr.

N° 1514 du Catalogue
Chêne clair
1.770 fr.

N° 1527 du Catalogue
Chêne massif
4610 fr.

N° 1532 du Catalogue
Ronce de noyer
MODERNE
Valeur réelle 3650 fr.
2995 fr.

N° 1536 du Catalogue
Ronce de noyer
MODERNE
Valeur réelle 3650 fr.
2995 fr.

N° 1548 du Catalogue
Chêne clair
1290 fr.

N° 1563 du Catalogue
Chêne massif
2290 fr.

N° 1577 du Catalogue
Acajou, Louve d'orme, Zébrano et bronzes
3960 fr.

FACILITÉS DE PAIEMENT

NOS MAGASINS SERONT OUVERTS TOUTE LA JOURNÉE DU SAMEDI 1^{er} NOVEMBRE JOUR DE LA TOUSSAINT

VIN naturel, la pièce 305 lit., 1^{er} port, rég., 400 fr. 3 éch. gratis. M^{me} Bardou-Valette, propr., Saint-Océaire (Gard).

A TITRE DE RECLAME 10 fr.
Au prix de la main-d'œuvre nous livrons une montre pour... Soignée, garantie 5 années. Envoi contre remboursement. Ecrire à P. A. VICTOR, rue Amélie, PARIS.

Maigrir est un plaisir avec les Pilules Galton

Amalgamant idéal, sûr et sans danger, qui agit en améliorant la digestion. Double menton, bajoues, amanches, ventre vite réduits! L'organisme s'enlève. Mlle C., de Perpignan, écrit: « Un seul flacon de Pilules Galton m'a fait perdre neuf centimètres de tour de taille, de plus j'avais un très gros ventre qui a baissé comme par enchantement. »

M. E. B. de Monthard: « Les Pilules Galton m'ont fait maigrir de trois kilos en 17 jours. Depuis, j'ai continué avec des résultats remarquables sans avoir besoin de quitter mon travail et sans être gêné en rien. »

Ainsi donc, si vous désirez maigrir, n'hésitez pas, prenez des **Pilules Galton**, d'un flacon vous convaincre. Composition exclusivement végétale. Flacon avec notice: 18 fr. 60 (contre remboursement 20 fr. 55). J. Ratié, pharmacien, 45, rue de l'Écluse, Paris-Xe.

VIN Fin. Les 220 litres. port et régime compris. Echant. gratis. M^{me} E. B. REY, r. Chancy, Marbois

Paris. Hémery, impr.-gér., 18, rue d'Enghien.

TRAITEMENT DE L'ASTHME NOUVEAU de **emphysème, angine de poitrine, bronchite chronique, et de toutes douleurs d'origine nerveuse, par les Cachets Bleus SEMEN J. C. JAMAIS D'INSUCCES**

La boîte de 12 cachets 10,80 (impôts compris). En vente à PARIS, Pharmacie HURRIER, 52, Bd Diderot et toutes pharmacies Paris et province.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
A l'occasion des fêtes de la Toussaint, le train rapide 705, partant de Paris-Montparnasse à 15 heures et arrivant à Nîort à 20 h. 37, circulant les mardis, jeudis et samedis, sera mis en marche le vendredi 31 octobre.

VIN fin, 1/2 p. 110 l., 1^{er} port, rég., 400 fr. 3 éch. gratis. M^{me} Marie Sudre, 10^e, St-Roch n° 147, Dr. Montpellier

ON VOUS OFFRE EN RECLAME une montre soignée, garantie 5 ans, au prix de la main-d'œuvre. Envoi contre remboursement (Fermé dimanche). Horlog. KAPÉLUSZ, 20, rue Vivoli, Paris

LEVADÉ, CH^{ien}-DENTISTE
CREDIT 154, Bd Magenta, Paris
Dentier incassable 250 fr. Sur or 400 fr. Bridge en or, ni plaque ni ventouse. Extractions sans douleur comprises

Supprimez la cause, vous supprimez les effets
La Goutte et le Rhumatisme sont provoqués par l'acide urique. Éliminez-le en prenant **URICURE**

Goutte et Rhumatisme disparaissent. Prix: 15 francs (impôt compris) le Flacon de 60 comprimés. Échantillon franco contre 2 francs en timbres-poste. LABORATOIRE URICURE, 6, RUE MATHILDE, COURBEVOIE (SEINE)

TOUSSAINT 1930
Train express (toutes classes) sur Limoges le vendredi 31 octobre. - Paris-Quai d'Orsay, départ 18 h.; Vierzon, arrivée, 18 h. 57; Montluçon et Tours; à Saint-Sulpice-Limoges, arrivée 19 h. 24. Principales correspondances assurées: à Vierzon, sur Bourges, Montluçon, Combs, Sancerre et Argent, ainsi que pour toutes les gares comprises entre Vierzon et Limoges; à Châteauroux, sur Montluçon et Tours; à Saint-Sulpice-Limoges, sur Bussière-sur-Grense.

AUTOPLASME VAILLANT
Cataplasme sinapisé instantané
RHUMES - TOUX - BRONCHITES - DOULEURS - POINTS DE CÔTÉ
La pochette: 1 fr. 75 - La boîte métallique de 6: 10 francs
Notice détaillée envoyée franco sur demande
Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, 19 - PARIS

Qui refuserait un cadeau de 8 fr ?

Sans doute... la nouvelle brosse à dents Colgate vous plairait pour 8 fr. Certainement... elle vous plaira pour rien.



POURQUOI CE CADEAU ?

1° Pour faire essayer la crème dentifrice Colgate et solliciter loyalement la comparaison avec tout produit similaire.

2° Pour faire connaître la brosse Colgate qui est la dernière création scientifique et sera vendue ultérieurement 8 fr. dans sa boîte d'origine.

COMMENT L'OBTENIR ?

Simplement en achetant chez votre fournisseur un tube de crème dentifrice Colgate de 8 fr. La brosse Colgate, d'une valeur égale, est offerte gratuitement.

LA BROSSSE COLGATE

Forme rationnelle: La brosse Colgate est scientifiquement conçue et rationnellement dessinée. Elle épouse exactement la courbe de la bouche et ainsi ne néglige aucun côté des dents.

Soies stérilisées: Les soies sont de toute première qualité et stérilisées. Elles sont plantées de manière à nettoyer parfaitement entre les dents et taillées en pointe de manière à pouvoir pénétrer dans la moindre crevasse et au point d'insertion de la couronne dans les gencives.

Montage ingénieux: Un montage ingénieux permet de nettoyer aisément la brosse. Les soies sont fixées solidement par de petits fils métalliques incrustés dans un très joli manche translucide.

LE DENTIFRICE COLGATE

Choix de la majorité: La crème dentifrice Colgate est la plus vendue dans le monde entier. Elle est plus employée, elle est plus recommandée par les dentistes qu'aucun autre dentifrice.

Une mousse pénétrante: Colgate nettoie mieux les dents, et cela parce qu'elle contient les éléments les plus actifs et donne une mousse pénétrante qui agit là où n'atteint pas la brosse.

Le rôle du dentifrice est de purifier les interstices des dents où s'accumulent les particules alimentaires et les mucines, c'est-à-dire le siège de la carie. C'est la qualité distinctive de Colgate. Une fine poussière de craie, mêlée à la mousse, protège l'émail, lui donne l'éclat des perles.

16 Fr. POUR 8 Fr.

N'attendez pas, car cette offre est strictement limitée. Il se peut qu'elle ne se reproduise jamais plus. Demandez ce cadeau exceptionnel à tout détaillant qui expose notre offre.

Le rôle du dentifrice est de nettoyer les dents et non de les guérir. Si vos dents sont malades, allez voir votre dentiste, mais si elles sont saines, la crème dentifrice Colgate les protégera mieux qu'aucune autre parce que sa mousse pénètre là où les autres ne peuvent atteindre et où précisément s'accumulent les mucines et se trouve le siège de la carie.